

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
LOCALITÉ DE MONTRÉAL
N° : 500-06-000926-184

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

JEAN-FRANÇOIS SIMARD

Demandeur

c.

MARK-ÉRIK FORTIN

et

MATHIEU CARIGNAN

et

KARINE LAMARRE

et

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

et

GENEVIÈVE CLOUTIER

et

LOUISE LARENTE

et

**CORPORATION ONE-LAND DU CANADA
INC.**

et

LOVAGANZA 2015

et

FER ROUGE CREATIVE COMPANY, LLC

et

RICHARD FONTAINE

et

**PAQUETTE & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE
JUSTICE S.E.N.C.R.L**

Défendeurs

et

**REGROUPEMENT DES VICTIMES DE
L'AFFAIRE LOVAGANZA ET ONE-LAND**

Mise en cause

**RÉPONSE À L'ASSIGNATION
(Articles 145 alinéa 2 et 147 C.p.c.)**

**EN RÉPONSE À LA DEMANDE AFIN D'OBTENIR LA PERMISSION D'EXERCER UNE
ACTION COLLECTIVE ET OBTENIR LE STATUT DE REPRÉSENTANT, LE DÉFENDEUR
RICHARD FONTAINE INDIQUE CE QUI SUIT :**

1. Ses coordonnées sont les suivantes :

Richard Fontaine
511, Place d'Armes, bureau 800
Montréal (Québec) H2Y 2W7

2. Il est représenté par :

LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.
1250 boul. René-Lévesque Ouest, 20^e étage
Montréal (Québec) H3B 4W8
Tél. : 514 842-9512
Fax : 514 845-6573
Notifications : notificationmtl@langlois.ca
Avocat responsable : Me Sean Griffin
Courriel : sean.griffin@langlois.ca
Ligne directe : 514 842-7872
Dossier : 339836.0001

3. Il a l'intention de contester la demande afin d'obtenir la permission d'exercer une action collective et obtenir le statut de représentant et de coopérer avec le demandeur pour établir avec ce dernier le protocole qui régira le déroulement de l'instance.

4. Il réserve tous ses droits et recours.

MONTRÉAL, le 11 mai 2018


LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.

Me Sean Griffin

sean.griffin@langlois.ca

Adresse de notification : notificationmtl@langlois.ca

1250, boul. René-Lévesque Ouest, 20^e étage

Montréal (Québec) H3B 4W8

Téléphone : 514 842-9512

Télécopieur : 514 845-6573

Avocats du défendeur Richard Fontaine

Notre référence : 339836.0002

N° : 500-06-000926-184

Cour SUPÉRIEURE
District de Montréal

JEAN-FRANÇOIS SIMARD

Demandeur

C.
MARK-ERIC FORTIN
et
MATHIEU CARIGNAN et al.

Défendeurs

et

**REGROUPEMENT DES VICTIMES DE
L'AFFAIRE LOVAGANZA ET ONE-LAND**

Mise en cause.

RÉPONSE À L'ASSIGNATION
(Articles 145 alinéa 2 et 147 C.p.c.)

ORIGINAL



LANGLOIS

AVOCATS - LAWYERS

Langlois avocats, S.ENC.R.L.
1250, boul. René-Lévesque Ouest, 20^e étage
Montréal (Québec) H3B 4W8
Téléphone : 514 842-9512 / Télécopieur : 514 845-6573
Me Sean Griffin

courriel : sean.griffin@langlois.ca
Adresse de notification : notificationmtl@langlois.ca

N/D : 339836.0002

BL 0250